



CHARIOTS ÉLÉVATEURS - FORMATION AVANCÉE

Via Prévention est une instance paritaire créée en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (L.R.Q., c. S-2.1). Il s'agit d'un organisme autonome, sans but lucratif, fondé et administré par des associations d'employeurs et de travailleurs des secteurs d'activité économique du transport, de l'entreposage et des services relatifs à l'environnement.

« Article 101 : L'association sectorielle a pour objet de fournir aux employeurs et aux travailleurs appartenant au secteur d'activité qu'elle représente, des services de formation, d'information, de recherche et de conseil. »

Cette formation est admissible comme dépense de formation en vertu de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (no. Agrément : 0057393).

CONDITIONS PRÉALABLES

Afin d'assurer l'efficacité de nos programmes d'apprentissage, nous croyons nécessaire que les conditions préalables suivantes soient rencontrées.

Pour le participant

- Savoir lire et écrire en français (fonctionnel)
- Posséder déjà une expérience de formateur
- Connaître les chariots élévateurs

Le conseiller de Via Prévention peut vous aider dans l'évaluation des conditions préalables, nous vous invitons à communiquer avec nous pour bénéficier de ce service.

CLIENTÈLE VISÉE

Les formateurs, les coordonnateurs en santé et en sécurité du travail et les responsables de la formation.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Habiliter les participants à donner la formation « La conduite préventive des chariots élévateurs ».

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Apporter le support formatif pour élaborer un programme de formation sur la conduite préventive des chariots élévateurs.
- Connaître les risques reliés à la conduite des chariots élévateurs et les règles d'utilisation sécuritaires.

CONTENU DU COURS

Introduction

1. Les accidents

- Définition « Accident du travail »
- La prévention des accidents du travail
- Les accidents et les chariots élévateurs

2. La réglementation

- LSST
- RSST
- Norme

3. La formation

- Participants
- La réglementation
- Via Prévention

4. La prise en charge du chariot

- L'Inspection du chariot
- La plaque signalétique

5. La circulation

- Le renversement
- Les piétons
- L'environnement de travail

6. La manutention de charge

- Les palettiers
- Les quais de chargement
- Le chariot élévateur à poste de conduite élevable
- Le levage de travailleurs

7. La fin de la journée de travail

- Le stationnement du chariot
- L'alimentation du chariot

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Exposé et animation, assistés de matériel audiovisuel et écrit.

MATÉRIEL REMIS AUX PARTICIPANTS

- Manuel du participant
- Documentation d'appoint sur clé USB
- Examen

ÉVALUATION

Examen écrit

DURÉE

14 heures réparties sur 2 jours

ATTESTATION

Après la formation, chaque participant recevra une attestation indiquant la formation qu'il a suivie ainsi que la durée, et ce en deux formats : 8,5" x 11" et 3" x 2". Ces attestations seront expédiées à l'employeur avec la mention de les distribuer aux employés.

